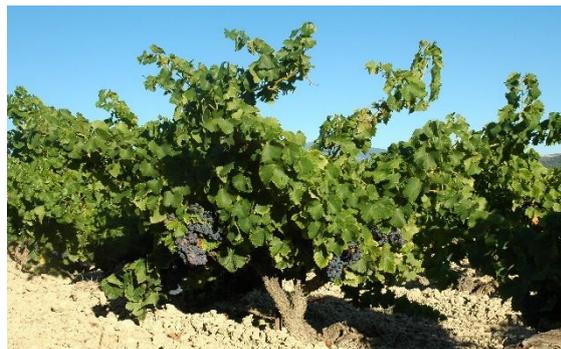


RASTEAU

BULLETIN MUNICIPAL n°40 Septembre 2020



EDITO

Chères Rastellaines, chers Rastellains

Je souhaite, avant toute chose, vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée. J'ai conscience des responsabilités qui me sont confiées et je m'engage à exercer mon mandat avec passion et détermination.

Pour m'accompagner dans cette mission, j'ai autour de moi une équipe de femmes et d'hommes désireuse de travailler ensemble pour le bien de la commune. Je les remercie pour le soutien et leur investissement profond depuis notre investiture le 3 juillet dernier.

Cette passation de pouvoir restera un moment émotionnellement très fort pour moi. Je tiens à remercier toute l'équipe municipale précédente pour le beau travail accompli, avec notamment plus récemment, la mise en place des différents protocoles sanitaires qui ont permis, avec l'aide du corps enseignant et des agents communaux, la réouverture de notre école dès le 12 mai.

Je souhaite à l'ensemble de la nouvelle équipe enseignante, aux personnels municipaux et à tous les écoliers une belle et studieuse rentrée. Au printemps dernier, Rasteau a été particulièrement touché par la Covid-19 et mes pensées vont vers les familles qui ont été confrontées à ce virus.



Aujourd'hui, il faut plus que jamais rester vigilant en appliquant systématiquement les gestes barrières.

De nombreux dossiers importants ont été très rapidement pris en main par la nouvelle équipe municipale :

1/les travaux de l'école qui ont été commencés cet été et qui seront terminés aux vacances de la Toussaint.

2/l'installation d'une micro-crèche au printemps prochain.

3/l'appel d'offre pour la boulangerie qui sera lancé courant septembre

D'autres dossiers sont en cours. De plus, le partenariat avec le CLAEP a été acté et une cinquantaine de dates réservées pour les associations du village. J'en profite pour remercier tous les présidents d'associations et les bénévoles qui œuvrent pour le dynamisme de notre village

Pour finir, je souhaite de très belles vendanges aux vigneronnes et vignerons qui vont nous élaborer un très beau millésime 2020, le résultat du fruit de leur passion

Bien à vous

Laurent ROBERT
Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2020

Le premier conseil municipal d'après élections s'est tenu le 3 juillet dernier, présidé par notre nouveau maire Laurent ROBERT. Le bureau municipal compte 4 adjoints au maire. Vous pouvez consulter la composition de la nouvelle équipe sur le site de notre village ainsi que les procès-verbaux des conseils municipaux : www.rasteau.fr

La finalisation des scrutins municipaux a permis la réunion et les élections de toutes les assemblées et syndicats intercommunaux qui régissent notre vie quotidienne. Vous trouverez la liste des constitutions de toutes ces instances et leur compétences sur les sites de la Communauté des communes Vaison-Ventoux (anciennement COPAVO) www.vaison-ventoux.fr et du R.A.O qui assure l'alimentation en eau potable de notre région www.syndicat-rao.com.



LES VENDANGES 2020

C'est avec pratiquement 15 jours d'avance sur 2019 que les vendanges ont débuté dans notre commune. Conséquence certaine du réchauffement climatique l'année 2020 est la plus



chaude que l'on ait connu et c'est ce qui explique cette précocité. Dès le 25 août, certains vignerons ont vendangé leurs parcelles de blanc.

La cave Ortas ayant prévu, elle aussi, un début des vendanges plus précoce, les coopérateurs ont commencé le ramassage de leur production dès le 3 septembre pour les blancs, la syra et les parcelles ayant souffert de la sécheresse.

Quoiqu'il en soit la récolte s'annonce quantitativement conséquente et de grande qualité malgré des difficultés pour le recrutement des vendangeurs en ces temps particuliers.

Un bon millésime en perspective

LES CHEMINS RURAUX

L'état de certains chemins ruraux, très empruntés par nos

concitoyens agriculteurs, est parfois préoccupant (St Didier, Garrigues par exemple). A la veille des vendanges et des éventuels orages fréquents en fin d'été, il fallait entreprendre leur réfection. C'est ce à quoi se sont attachés les membres de la Commission voirie. Et, grâce au concours bienvenu de Pierre MEYER qui, fort gentiment, a mis à la disposition de la municipalité du remblai et ses camions bennes, ils ont procédé à la remise en état d'une partie des chemins très dégradés.

Merci à tous !!!



LES MOMENTS MUSICAUX DE CACHAREL

Après le concert du samedi 5 septembre, Les Moments Musicaux vous proposent encore trois dates :



le **3 octobre** à 12h puis à 19h pour des concerts brandebourgeois de J.S. BACH
le **7 novembre** à 12h et à 19h pour des sonates d'Arcangelo CORELLI
Enfin pour clore l'année 2020 le **5 décembre**, l'association a programmé un concert dans l'ambiance de Noël.

Rendez-vous à l'église de Rasteau.

LES BALLADES ACCOMPAGNEES

Les balades accompagnées 'Estivale' du sentier agricole qui permettent de découvrir le terroir de Rasteau, ses appellations et ses cépages, remportent un franc succès. En effet les inscriptions pour les sorties des 21 et 28 août ont été clôturées bien avant la date.



DES NOUVELLES D'UNE ASSOCIATION

Association récente, à Rasteau, **WILD HORSE COUNTRY** vous propose d'apprendre à maîtriser la danse country. Elle vous accueillera le lundi soir dans une ambiance chaleureuse et conviviale. L'objectif sera d'organiser une soirée annuelle au CLAEP

Tél : 06 44 18 54 40

Site : wildhorsecountry.jimdofree.com

Pour les prochains numéros, toutes les personnes désireuses d'apporter leur collaboration par des articles ou nous informer d'événements, devons nous contacter avant le 15 du mois précédant la parution du bulletin, Soit pour le prochain numéro avant le 15 novembre :

secretariatmairie@orange.fr bergenbey@club-internet.fr

Directeur de publication : L. ROBERT

LE PROJET DE CRECHE

Le projet de crèche initié par le précédent Conseil Municipal prend forme. Un accord a été conclu avec l'organisme chargé de finaliser la réalisation de cette crèche. C'est sur un terrain de 800 m², situé près du stade et en face de la Maison es Taxis qu'elle sera édifiée. D'une superficie de 125 m², elle pourra accueillir 10 enfants. Priorité sera donnée aux enfants de la commune et les horaires seront adaptés aux besoins de chacun. Elle fonctionnera selon le mode CMG (complément de libre choix du mode de garde) en partenariat avec la CAF. Au travers du site internet de la commune et du bulletin nous donnerons tous les éléments sur l'avancement des travaux et les modalités de fonctionnement.

DEPLACEMENT DES CONTAINERS

Comme vous avez pu le constater, la Mairie a supprimé l'enclos des containers d'ordures ménagères situé sur la route de Saint Roman de Malegarde. Cela a été effectué à la demande de l'ensemble des riverains de cette partie de notre village. Ces containers ont été redirigés vers l'enclos de la Cave et vers celui du stade. D'autres aménagements sont prévus et notamment l'enduit des murs de ces enclos.

LES INCIVILITES

En ce qui concerne les dépôts d'ordures ménagères, force est de constater, avec regrets, des incivilités de plus en plus nombreuses (ordures déversées à même le sol, objets encombrants tels que 'toboggan', chaises et autres, cartons volumineux ou déchets verts). Nous rappelons que, pour les objets encombrants, la Municipalité a mis en place, depuis de nombreuses années, un ramassage les 1^o et 3^o mercredis du mois sur inscription en mairie (**04 90 46 10 47**). Pour les déchets verts et autres cartons, la déchetterie de Vaison-la-Romaine, route de Séguret, est ouverte du lundi au vendredi de 14h à 17h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h pour les particuliers (pour les professionnels du lundi au vendredi de 8h à 12h).

De même nous avons constaté que certains n'hésitaient pas à jeter leur masque usagé, bouteilles de bière et autres canettes, sur la voie publique, tels ceux repérés route du stade au niveau du centre médical.

Rajoutons au chapitre des incivilités le stationnement anarchique dans le vieux village ainsi que le non-respect des panneaux d'interdiction de stationner. Nous faisons appel au civisme des rastellains afin de garantir le bien-être de tous.

Nous n'avons pas les moyens financiers d'avoir pléthore d'employés municipaux voués au nettoyage et à la propreté, nous n'avons pas plus de moyens pour avoir une police chargée de la surveillance.

Pour une meilleure qualité de vie respectons notre environnement.

Comité de rédaction : Commission
Communication

MON VILLAGE

Rasteau, village de Provence,
Petit, tout petit coin de France.
Il est petit, mais grand de cœur,
Ce qui est tout en son honneur.

Le Rastellain est un terrien.
Il aime son champ, son village ;
Il est prêt, aujourd'hui, demain,
A le défendre avec courage.

Rendons grâce à notre Rasteau
A ses enfants, à la Provence.
Pour moi, il sera toujours beau,
Notre petit pays de France.

Poème tiré du livre d'Andrée et Georges

LEYRAUD : RASTEAU

LA CHASSE

Suivant l'arrêté préfectoral du 25 mai, la période d'ouverture générale de la chasse a été fixée du 13 septembre 2020 à 7 heures au 28 février 2021 au soir.

Pour tout complément d'information se reporter au site de la fédération de chasse du Vaucluse : www.fdc84.info

Ou s'adresser à Lucien PEYRE président de la société de chasse Saint Hubert.

LA COVID 19

Depuis la fin du mois d'août, le département de Vaucluse est passé en vigilance rouge et la barre des 50 cas pour 100.000 habitants a été franchie. Les mesures sont les suivantes :
1/ Restriction des activités commerciales et festives : les soirées dansantes, organisées dans un cadre commercial ou en lien avec des festivités locales sont interdites.

2/ Extension du port du masque dans l'espace public pour tout rassemblement public supérieur à 10 personnes et dans un rayon de 30 mètres à proximité des établissements scolaires.

Plus que jamais adoptons le port du masque et respectons les gestes barrières.

Complément d'informations sur le site de la Mairie

CEDRIC : UN ENTRAINEUR HEUREUX

« Entraîneur de l'équipe des jeunes depuis 2005 et jouant dans l'équipe de foot de Rasteau depuis 2015, mon souhait pour cette saison était d'entraîner les seniors de ce club

Mon objectif était double : -former de jeunes joueurs dont j'avais repéré les capacités footballistiques afin de les intégrer aux joueurs déjà présents

-faire venir, dans le club de Rasteau, des joueurs expérimentés afin d'encadrer cette jeunesse.

Le tout en gardant la convivialité, l'esprit club et l'ambiance familiale qui font le ciment de ce club depuis toujours.

Vingt joueurs arrivent et six nous quittent. Le but sera de 'copier/coller' ce que j'ai toujours inculqué chez les jeunes, à savoir une philosophie basée sur la construction intelligente du jeu et sur la discipline au poste.

Le début de saison 2020/2021 est très encourageant puisque, en moyenne, vingt joueurs sont présents à chaque séance d'entraînement. De plus, nous avons joué deux matchs amicaux qui se sont soldés par deux victoires.

'La mayonnaise semble prendre' tout le monde semble satisfait. Je suis donc très content du début de saison. »

Cédric SALMIRI

LA SECHERESSE ET LES RISQUES D'INCENDIE

La pluie, certes bénéfique, de la fin août ne doit pas nous faire oublier que, depuis l'arrêté du 20 août, nous sommes en alerte sécheresse renforcée jusqu'au 30 septembre. Un petit rappel de ce qu'un tel arrêté implique :

- l'arrosage des jardins et espaces verts et mises à niveau des piscines ne sont autorisés que de 9h à 19h, ainsi que l'irrigation.

- fermeture des fontaines et interdiction du lavage des véhicules et du remplissage des piscines.

Sécheresse et incendies sont étroitement liés, la catastrophe écologique que viennent de subir nos voisins fauconnais, courant août, met plus que jamais en lumière les dangers extrêmes que représentent les feux de forêt.

En période de sécheresse, il est primordial de respecter quelques règles de base. Les franges communales comportent des risques importants surtout si elles sont peuplées de résineux comme c'est souvent le cas dans notre région. Ce sont de véritables 'poudrières' pouvant aboutir à de grands incendies. Celui de Faucon a ravagé 130 hectares et a provoqué le déplacement temporaire mais en urgence de plusieurs centaines de personnes. Notre village, nous le savons, est particulièrement exposé du fait de la surface boisée importante (rien que la zone forestière communale est de 150 hectares environ), de la fréquentation humaine relativement importante et enfin du fait de la sécheresse et du mistral.

Nous devons donc garder en mémoire quelques éléments de base :

-tout accès et circulation dans les massifs forestiers sont réglementés par arrêté préfectoral (voir affichage en mairie)

-Ne pas fumer ni allumer de feux.

-Ne pas circuler sur les pistes DFCI (Défense des Forêts Contre l'Incendie) réservées à l'accès des secours.

-Ne pas faire de camping sauvage dans ces zones boisées à risque.

Enfin, si vous êtes propriétaires d'un terrain, construction ou installation, situés à moins de 200 mètres de bois, de forêts ou autres plantations, vous avez obligation de débroussailler.

En cas d'incendie prévenez le 112 ou le 18